

ÉVALUATION DES PROBLÈMES CRITIQUES DE LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT AU TOGO : LE CAS DE L'INSTITUT TOGOLAIS DE RECHERCHE AGRONOMIQUE (ITRA)

Kokou Edoh Adabe

Juin 2014

Ce rapport a été préparé dans le cadre du projet ASTI/IFPRI-CORAF/WECARD sur l'évaluation approfondie des capacités nationales de recherche agricole en Afrique de l'Ouest.

ASTI Agricultural Science
& Technology Indicators
FACILITATED BY IFPRI 



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Évolution de l'effectif des chercheurs comme des investissements consacrés à la R&D agricole au Togo	2
Vue globale sur la recherche-développement (R&D) agricole au Togo	2
Évolution de l'effectif des chercheurs agricoles depuis 2000	2
Évolution des dépenses consacrées à la R&D agricole.....	3
La tendance des dépenses rapportées au PIB agricole	3
Contexte: organisation institutionnelle de la R&D agricole	4
Aperçu de l'ITRA	4
Mécanismes de coordination et de planification au sein de l'ITRA	6
Suivi, évaluation et diffusion des activités de recherche	7
Partenariat.....	7
Les relations avec les décideurs politiques	8
Évaluation des ressources humaines.....	8
Compétences et faiblesses institutionnelles	8
Départs de l'ITRA.....	9
Recrutement.....	10
Rémunération et avantages sociaux	11
Formation des chercheurs.....	12
Évaluation des ressources financières	13
Les différents postes de dépenses	13
Les sources de financement	13
Mécanisme de subventions gouvernementales.....	14
Les fonds nationaux de R&D	15
Financement dans le cadre du PPAAO	15
Contributions de l'extérieur et les priorités nationales	15
Évaluation des infrastructures et autres ressources.....	15
Évaluation de la performance de 2008 à 2012	17
Technologies générées ou adaptées de 2008 à 2012	17
Le transfert de connaissances et de technologies	18
Conclusion et recommandations	19
Références	20

Liste des tableaux

1. Répartition des chercheurs de l'ITRA par grade et par programme en 2012	9
2. Chercheurs ayant quitté l'institut et motifs de départ (effectifs), 2008–2012	10
3. Répartition des chercheurs par tranche d'âge en 2012	10
4. Nouvelles recrues (effectifs des chercheurs recrutés), 2008–2012	12
5. Les sources extérieures de financement pour chaque projet de recherche (en milliers d'unités de monnaie locale), 2009–2012	14
6. Les différents laboratoires à l'ITRA	16
7. Techniques/produits réalisés hors de l'organisme mais que l'ITRA a testés et mis en circulation, 2008–2012	17
8. Résultats de la recherche agricole, 2008–2012	18
9. Le transfert de connaissances et de technologies aux agriculteurs en 2012	19
10. Le transfert de connaissances et de technologies aux étudiants stagiaires, 2008–2012	19

Liste des figures

1. Effectifs des chercheurs agricoles en ÉTP par catégorie d'institut 2000-2011	2
2. Dépenses de recherche agricole par catégorie d'institut 2000–2011	3
3. Ratios d'intensité de la recherche agricole, 2000–2011	4
4. Organigramme de l'ITRA	5
6. Dépenses de l'ITRA par catégorie de coûts, 2000–2011	13

Sigles et Acronymes

ANPAT	Association Nationale des Professionnels Avicoles du Togo
CARBAP	Centre Africain de Recherches sur Bananiers et Plantains
CIAT	Centre International pour l'Agriculture Tropicale
CIRDES	Centre International de Recherche/Développement sur l'Élevage
CORAF	Centre Ouest Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles
CPC	Centrale des Producteurs de Céréales
CRA-F	Centre de Recherche Agronomique – zone Forestière
CRA-L	Centre de Recherche Agronomique du Littoral
CRA-SH	Centre de Recherche Agronomique – Savane Humide
CRA-SS	Centre de Recherche Agronomique – Savane Sèche
DARS	Dispositif d'Appui Recherche Système
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
DS	Direction Scientifique
DSID	Direction des Statistiques Agricoles, de l'Informatique et de la Documentation
ESA	École Supérieure d'Agronomie
ESTBA	École Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires
ÉTP	Équivalent Temps Plein
FNGPC	Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton du Togo
FUPROCAT	Fédération des Unions des Producteurs de Café et Cacao du Togo
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique
IFDC	Centre International pour la Fertilité des Sols et le Développement Agricole
IITA	Institut International d'Agriculture Tropicale
ILRI	Institut International de Recherche sur l'Élevage
INAM	Institut National d'Assurance Maladie
ITRA	Institut Togolais de Recherche Agronomique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
NSCT	Nouvelle Société Cotonnière du Togo
PADAT	Projet d'Appui au Développement Agricole du Togo
PASA	Projet d'Appui au Secteur Agricole
PPAAO	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest
PROVONAT	Programme de Promotion du Volontariat National du Togo
QPM	Maïs de Protéines de Qualité
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UL	Université de Lomé
UNICOOPEMA	Union des Coopératives de Pêche Maritime

INTRODUCTION

La politique régionale de la recherche de la Communauté Economique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) cherche à harmoniser la recherche scientifique et à créer des synergies de recherche dans la région. L'une des principales contraintes à laquelle est confrontée la communauté est l'accès aux données actualisées et de haute qualité, sur la capacité de la recherche scientifique dans ses pays membres. Compte tenu de l'importance de l'agriculture dans la région, la CEDEAO a demandé au Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement (CORAF/WECARD) de procéder à une évaluation en profondeur des questions critiques sur les capacités institutionnelles, humaines et financières en matière de recherche agricole en Afrique de l'Ouest. Une telle évaluation est essentielle à l'élaboration des recommandations de politiques nationales et régionales qui serviront à alimenter la stratégie de recherche agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest. Pour réaliser cette évaluation, le CORAF/WECARD a sollicité le soutien du programme sur les Indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (ASTI) de l'Institut international sur les politiques alimentaires (IFPRI). Cette évaluation est menée en trois phases:

- Dans le cadre de la phase I (2012–2013), le programme ASTI, le CORAF/WECARD, et les partenaires nationaux ont effectué une enquête dans 21 pays d’Afrique de l’Ouest et du Centre et ont recueilli des informations détaillées sur le personnel et les ressources financières d’un ensemble complet d’agences gouvernementales, de l’enseignement supérieur, d’organisations à but non lucratif et du secteur privé impliquées dans la R&D agricole. Les résultats de cette enquête peuvent être consultés sur le site Internet d'ASTI: <http://www.asti.cgiar.org>.
- Au cours de la phase II (2013–2014) une évaluation approfondie des problèmes cruciaux qui existent dans la R&D agricoles en Afrique de l’Ouest a été effectuée dans les six pays suivants de la CEDEAO: le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. L'évaluation comprenait une enquête quantitative qui a permis de recueillir des informations sur les ressources humaines et financières, les infrastructures de R&D, et les résultats de la R&D; une série d'entretiens (face-en-face) avec des chercheurs et des cadres sélectionnés; et une enquête de motivation du personnel ciblée à un groupe de chercheurs et de personnel d'encadrement. Les résultats de cette enquête ont été résumés dans une série de rapports nationaux, ainsi que dans un rapport régional synthétisant les défis auxquels font face les instituts de R&D agricoles ouest-africains.
- Au cours de la phase III (2014) les résultats de la Phase II seront traduits en recommandations politiques qui serviront de socle à l'élaboration de la stratégie de la politique régionale de recherche agricole et qui seront présenté lors de divers événements aux parties prenantes.

Le présent rapport est l’un des résultats de la phase II. Il donne un aperçu des questions critiques relatives aux capacités humaines, financières et institutionnelles de l’Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) et fournit un ensemble d’options politiques qui pourraient aider à relever certains des défis les plus pressants.

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES CHERCHEURS COMME DES INVESTISSEMENTS CONSACRES A LA R&D AGRICOLE AU TOGO

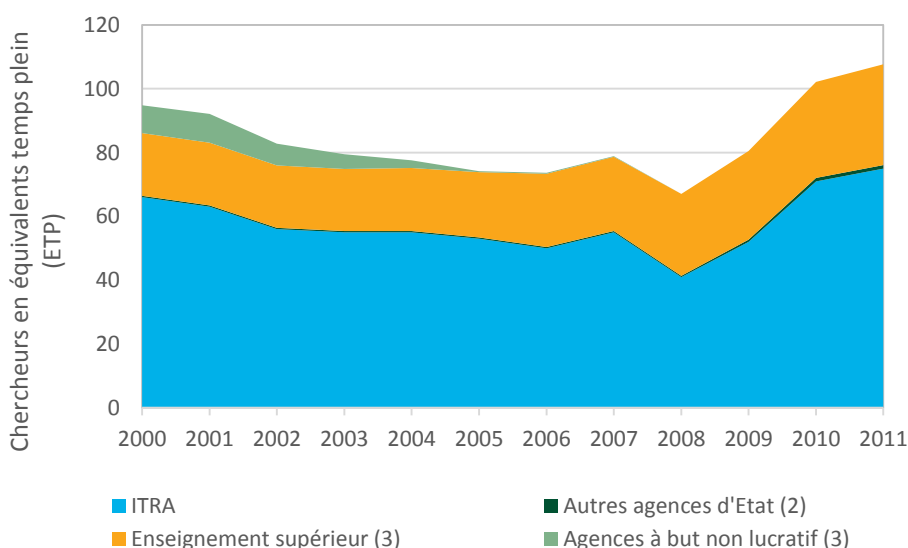
Vue globale sur la recherche-développement (R&D) agricole au Togo

Le Togo compte six organismes publics effectuant de la R&D agricole, dont l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) est le plus important. En 2012, l'ITRA comptait 78 chercheurs équivalents temps plein (ÉTP), ce qui représente plus de 70 % des chercheurs agricoles ÉTP du pays. Les recherches de l'ITRA portent sur les cultures, l'élevage, la pêche, la gestion des ressources naturelles et les technologies alimentaires. Outre son siège et ses stations à Lomé, l'ITRA gère des centres de recherche répartis dans les quatre zones agro-écologiques du pays: le littoral, la forêt, la savane humide et la savane sèche. La DPV et la DSID sont les deux autres organismes gouvernementaux qui conduisent des activités de R&D agricole, même si c'est à un niveau bien modeste. Dans le secteur de l'enseignement supérieur, les trois établissements effectuant de la R&D – l'ESA, la Faculté des sciences, et l'ESTBA – relèvent tous de l'Université de Lomé (UL) ; en 2011, leur effectif combiné de chercheurs agricoles était de 32 ÉTP. Le plus grand des trois est l'ESA (22 ÉTP) dont les recherches portent sur la virologie végétale, les biotechnologies, la gestion de la fertilité des sols, la mécanisation agricole, la conservation post-récolte et sur des thèmes socioéconomiques. Aucune organisation non gouvernementale ni aucune entreprise privée n'a été identifiée comme effectuant des travaux de R&D ; on note toutefois que certains de ces organismes sous-traitent de telles recherches, à l'ITRA et à l'UL.

Évolution de l'effectif des chercheurs agricoles depuis 2000

L'effectif des chercheurs R&D agricole au Togo a diminué progressivement depuis 2000 pour atteindre un minimum en 2008. De 2008 à 2011, toutefois, on observe à nouveau une croissance du nombre de chercheurs, tel que l'indique la figure 1. Cela est dû, d'une part, au recrutement de la fonction publique intervenu en 2009 et, d'autre part, au recrutement de chercheurs contractuels et volontaires.

Figure 1. Effectifs des chercheurs agricoles en ÉTP par catégorie d'institut 2000-2011



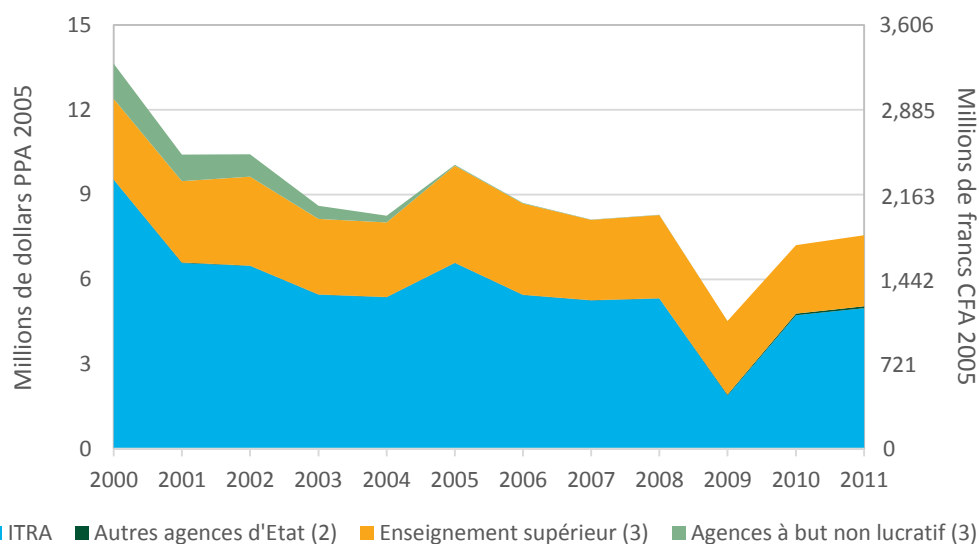
Source : Enquête ASTI/IFPRI – ITRA.

Note : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes inclus dans chaque catégorie.

Évolution des dépenses consacrées à la R&D agricole

On observe une diminution continue des dépenses liées à la R&D agricole au Togo entre 2000 et 2009 (voir figure 2). Le minimum en 2009 s'explique par l'absence d'une subvention d'État. En 2010 et 2011, l'État a repris les investissements dans la R&D agricole, ce qui a permis de remonter la pente et d'atteindre un niveau légèrement supérieur à celui de l'année 2008. De façon globale, les dépenses dans le domaine de la recherche développement agricole au Togo demeurent faibles.

Figure 2. Dépenses de recherche agricole par catégorie d'institut 2000–2011



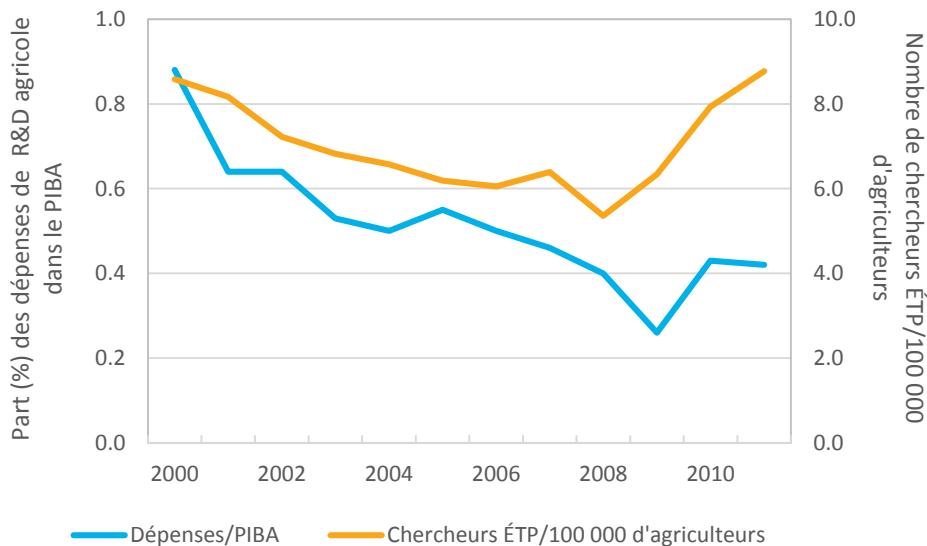
Source : Enquête ASTI/IFPRI – ITRA.

Note : Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'organismes inclus dans chaque catégorie.

La tendance des dépenses rapportées au PIB agricole

La courbe des dépenses liées à la R&D agricole et rapportées au PIB agricole révèle, elle aussi, une diminution continue, depuis 2000 jusqu'au minimum atteint en 2009. Le nombre de chercheurs pour 100 000 paysans a de même décliné jusqu'en 2008, avant de connaître une croissance entre 2009 et 2011.

Figure 3. Ratios d'intensité de la recherche agricole, 2000–2011



Sources : calculs effectués basés sur les données de l'enquête ASTI-ITRA, FAO (2013), Banque mondiale (2013).

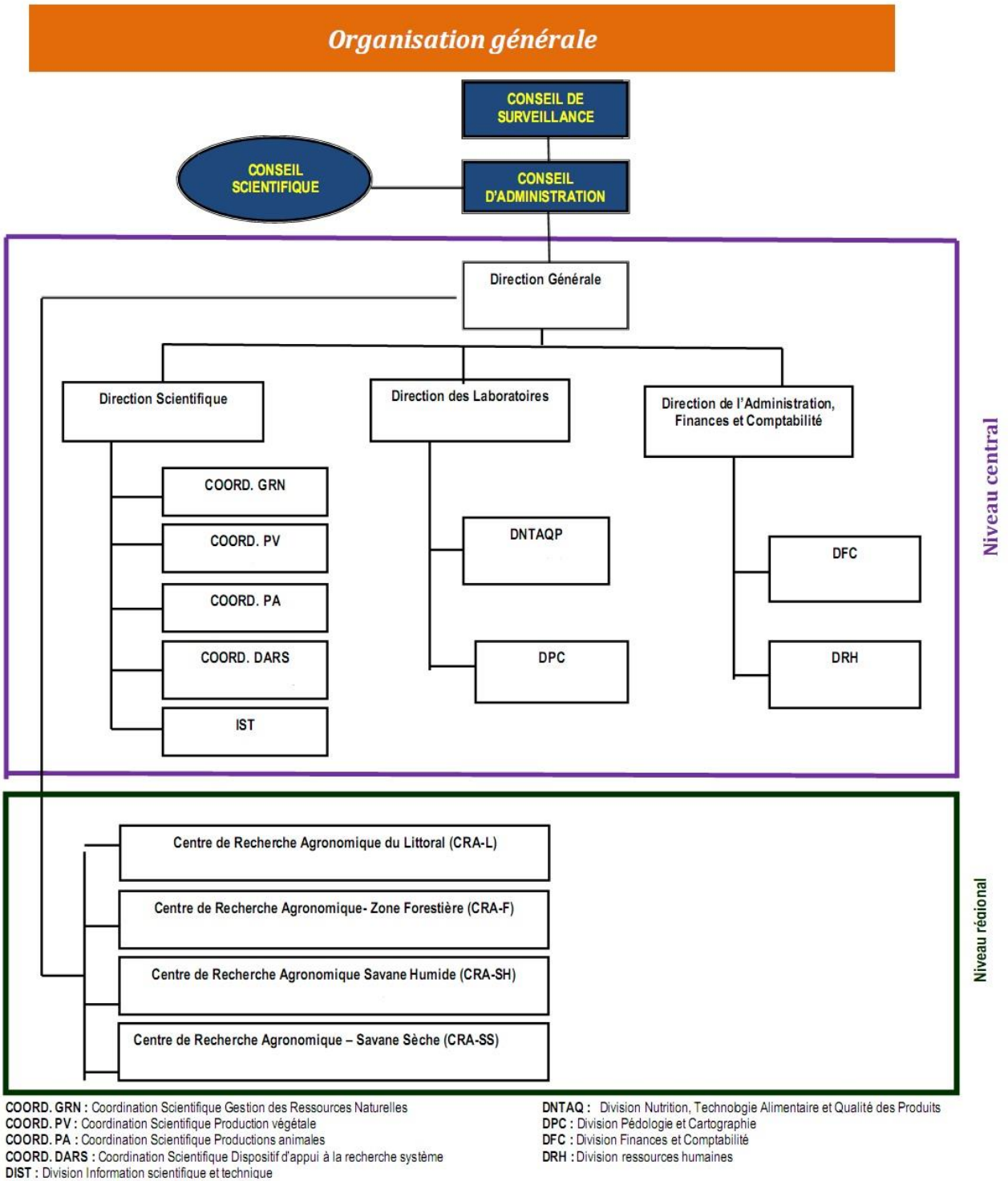
CONTEXTE: ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE LA R&D AGRICOLE

Aperçu de l'ITRA

L'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) fut créé en 1997 suite à la restructuration des services agricoles du Togo (Stads, G.J. et K. Adomefa, 2004). Depuis lors, l'ITRA est la principale institution de recherche qui génère ou adapte les technologies agricoles. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), l'ITRA dispose de quatre organes d'orientation, d'administration et d'exécution (voir figure 4), qui sont:

- Le **Conseil de surveillance** composé de trois ministres représentant le MAEP, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) ;
- Le **Conseil d'administration** qui inclut trois représentants de l'État (MAEP, MESR, MEF), un représentant de l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), un représentant du CPC, un représentant du FNGPC, un représentant du FUPROCAT, un représentant de l'ANPAT, un représentant de l'UNICOOPEMA et un représentant des chambres régionales d'agriculture ;
- Le **Conseil scientifique** est composé de deux représentants de la Faculté des Sciences/UL, de trois représentants de l'ESA/UL, d'un représentant de l'ESTBA /UL et d'un représentant de l'IFDC-Afrique Lomé ;
- La **Direction générale** qui exécute les décisions du conseil d'administration.

Figure 4. Organigramme de l'ITRA



Source: ITRA 2009.

L'ITRA a pour mission de

- contribuer à la définition et à la mise en œuvre des politiques de recherche et d'étude au service du développement agricole ;
- produire l'information scientifique en vue d'améliorer durablement la productivité des systèmes agricoles ;
- contribuer à l'accroissement durable de la productivité et de la production agricoles à travers l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de recherche ainsi que la mise au point de technologies agricoles et agroalimentaires adaptés ;
- transférer les technologies générées et autres acquis scientifiques aux partenaires (vulgarisateurs, producteurs, enseignants, scientifiques, etc.) ;
- contribuer à la formation et à l'information scientifique et technique des partenaires.

À sa création, l'ITRA fut une société d'économie mixte à caractère scientifique. Mais pour accomplir plus efficacement sa mission et atteindre ses objectifs, l'institution changea de statut en 2008. L'ITRA est ainsi devenu un établissement public à caractère scientifique et agricole doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Ce changement de statut lui a permis de surmonter des problèmes comme celui du paiement de taxes, etc. Avec le nouveau statut, l'institution a une autonomie de gestion, et il est plus facile aux bailleurs de suivre à tout moment le mouvement des comptes. Le désavantage de ce statut est que l'État peut faire appel aux chercheurs au profit d'autres ministères ce qui fait perdre à l'ITRA, chaque année, du personnel hautement qualifié. Le changement de statut ne fut pas accompagné de l'adoption d'un statut spécial pour le chercheur. Or un tel statut élèverait les chercheurs de l'ITRA au même rang que leurs homologues au sein des universités du Togo.

Il existe deux types de fonctionnaires à l'ITRA: publics et contractuels. Les fonctionnaires publics ont passé un concours de recrutement public et l'État verse directement leurs salaires. Les fonctionnaires contractuels sont recrutés par la Direction générale de l'ITRA et financés sur son budget autonome. En termes de sécurité sociale, tous les fonctionnaires (publics et contractuels) sont inscrits à la caisse nationale de sécurité et à la caisse de retraite du Togo ; ils bénéficient *de facto* des prestations de services de ces deux institutions.

Mécanismes de coordination et de planification au sein de l'ITRA

La Direction scientifique est l'organe de planification et de coordination de la recherche stratégique. Outre le directeur scientifique, elle compte quatre coordonnateurs et une division:

- Coordinateur de ressources naturelles
- Coordinateur de la production végétale
- Coordinateur production animale
- Coordinateur des dispositifs appui recherche systèmes et
- Division information scientifique et technologique.

La DS travaille en collaboration avec les animateurs scientifiques des centres de recherches agronomiques (CRA). Chaque année, entre septembre et octobre, la DS reçoit des propositions de projets de recherches des chercheurs des CRA par l'intermédiaire des animateurs scientifiques. De par sa compétence et au regard du plan stratégique de recherche de l'ITRA (un plan stratégique étalé sur cinq ans), la DS juge la pertinence des projets puis élabore le budget général de l'ITRA. Ce budget est soumis au MAEP, pour transmission au MEF.

En fonction du budget réel approuvé par le MEF, la DS organise un atelier auquel sont invités les directeurs des CRA et les animateurs scientifiques. C'est alors que l'on décide quels projets devront être exécutés au cours de l'année. Une allocation de fonds pour la durée d'un an est octroyée à chaque

projet approuvé. Les directeurs des CRA informent les chercheurs sur le budget accordé à leur projet. Mais avant l'exécution des projets, un atelier de validation des protocoles de recherche est organisé au sein des CRA en présence de la DS. Aujourd'hui la DS fait face à un manque de personnel: deux de ses membres sont en détachement sans être remplacés.

Suivi, évaluation et diffusion des activités de recherche

La Direction scientifique effectue annuellement une activité de suivi dans tous les CRA, au cours de laquelle les chercheurs présentent l'état d'avancement de leurs travaux de recherche. Au niveau de chaque CRA, le directeur et l'animateur scientifique assurent également le suivi des différents projets et donnent des orientations. Les résultats de recherche sont validés au niveau de chaque CRA et un rapport annuel est produit. Les résultats de recherches phares font objet d'une publication dans le bulletin *ITRA-actualités*. Les chercheurs qui le souhaitent, publient les résultats de leurs travaux dans des journaux scientifiques, à leurs propres frais et convenance.

L'ICAT est chargé de diffuser les résultats de recherche de l'ITRA en milieu paysan. Le dispositif d'appui à la recherche système (DARS) est chargé de mettre la recherche et la vulgarisation en contact, mais des raisons financières l'empêchent de bien accomplir sa mission. En somme, le canal de diffusion n'est pas correctement organisé.

En milieu paysan, l'exemple des bonnes pratiques agricoles guide souvent la conduite des essais et démonstrations et la formation des producteurs. L'ITRA finance et organise certains publiereportages sur les technologies agricoles diffusés à la radio et à la télévision. L'an 2012 a vu le lancement de la création de plateformes d'innovation devant servir à la vulgarisation des technologies. À terme, ces plateformes d'innovation seront les bases de genèse et de diffusion des résultats de recherche.

Partenariat

L'ITRA a noué des partenariats très solides avec les parties intéressées par la R&D agricole ainsi qu'avec des pairs tant nationaux qu'internationaux. Ainsi, bon nombre d'expérimentations et d'actions de R&D sont menées en collaboration avec des partenaires.

Au niveau national l'ITRA a tissé des liens de partenariat avec:

- **l'Université de Lomé:** l'UL compte sept membres dans le conseil scientifique de l'ITRA. Dans la pratique, l'Université forme les chercheurs de l'ITRA et l'ITRA accueille comme stagiaires des étudiants de l'Université.
- **l'ICAT:** l'ITRA travaille en étroite collaboration avec l'ICAT, principale structure de vulgarisation des technologies agricoles du Togo. Dans la pratique, l'ITRA renforce la capacité des agents de vulgarisation et les associe à la mise en place des parcelles de démonstration en milieu réel tandis que l'ICAT est chargé de diffuser les technologies mises en circulation par l'ITRA. Ce processus de diffusion est accompli par l'intermédiaire du DARS mais ce dispositif est très lourd et manque de moyens financiers pour réaliser sa tâche efficacement. Une autre faiblesse du DARS vient du fait que — pour ce qui concerne les difficultés/contraintes rencontrées en milieu paysan — le feedback recueilli n'atteint pas les chercheurs du fait qu'il n'existe pas un canal formel de retour d'information. La création de plateformes d'innovation de technologies permettant aux différents acteurs de se concerter doit remédier à cette situation, or ces plateformes, cadres privilégiés de discussion, n'en sont qu'à leur début et ne couvrent pas encore toutes les technologies.

- les **agriculteurs**: les agriculteurs sont les premiers concernés par les technologies développées à l'ITRA. Les tests en milieu réel sur une nouvelle technologie développée en milieu contrôlé sont effectués directement, et de façon participative, dans les champs des paysans ou avec des groupes de paysans. Il existe déjà des mécanismes de diffusion mais ceux-ci ne sont pas encore pleinement opérationnels: en effet des comités régionaux d'orientation et de programmation ont été créés mais ne fonctionnent pas faute de moyens financiers. C'est pourtant au niveau de ces comités régionaux que toutes les questions (contraintes/difficultés) devraient être évoquées puis relayées jusqu'au niveau national pour informer l'élaboration de solutions.
- Le **secteur privé**: on note une faiblesse au niveau de l'adoption/l'appropriation par le secteur privé, des technologies (en matière de transformation des aliments) mises en circulation par l'ITRA. Cela s'explique par l'absence de relations solides entre l'ITRA et le secteur privé (manque de contrats formels d'utilisation des technologies par exemple). Cependant, s'agissant du test de la qualité des engrais et des produits chimiques, le secteur privé (tout comme le secteur public d'ailleurs) fait lourdement appel aux services de l'ITRA. De plus, le secteur privé demande aussi des conseils à l'ITRA.

Sur le plan régional et international, l'ITRA travaille avec des partenaires tels que le CORAF et les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) de la sous-région. Parmi les centres du CGIAR, il collabore principalement avec AfricaRice (tests d'adaptabilité du riz et recherches sur les systèmes simples d'aménagement des bas-fonds), avec IITA (tests d'adaptabilité du maïs de protéines de qualité, soit QPM: *quality protein maize*), et avec Bioversity, ILRI, IFPRI, CIAT, etc.

Les relations avec les décideurs politiques

Généralement c'est lorsqu'un secteur rencontre de sérieux problèmes que l'influence de l'ITRA se fait ressentir dans les décisions politiques. D'abord le secteur attire l'attention des décideurs politiques et la recherche est interpellée. Des orientations sont alors données. Par exemple: le secteur d'arachides se heurte à la difficulté causée par une baisse de production due à une baisse du rendement ; or la politique veut que le Togo exporte de l'arachide. De ce fait, on interpelle la recherche. Il en va de même pour la filière noix des cajous. Ou encore, citons le cas d'un bateau chargé de riz soupçonné toxique pour la consommation humaine: c'est à l'ITRA que l'on demande de faire des analyses. Suite à la publication des résultats de recherche, l'image de l'ITRA devient plus éclatante aux yeux des décideurs politiques.

ÉVALUATION DES RESSOURCES HUMAINES

Compétences et faiblesses institutionnelles

Bien que l'ITRA ait pu constater un accroissement de ses ressources humaines au cours des cinq dernières années, il essuie toujours un manque de spécialité. En 2012, l'effectif total de chercheurs de l'ITRA était de 78, répartis en grade comme suit: PhD 8 % ; Master/MSc 88 % ; et licence/BSc 4 % (voir tableau 1). Ces chercheurs sont inégalement répartis dans les 16 programmes officiels et unités de recherches disponibles à l'ITRA. Les femmes constituent seulement 10 % de l'effectif total des chercheurs.

Tableau 1. Répartition des chercheurs de l'ITRA par grade et par programme en 2012

Programmes officiels	PhD	MSc	BSc	Total	%
Défense des cultures et biotechnologie végétale	3	6	2	11	14 %
Élevage à cycles courts et aquaculture	0	9	0	9	12 %
Céréales (maïs, riz, sorgho et mil) et cultures maraîchères	0	8	0	8	10 %
Socio-économie et transfert de technologie	1	7	0	8	10 %
Nutrition, technologie alimentaire et qualité des aliments	0	7	0	7	9 %
Café, cacao, cola et fruits	1	5	0	6	8 %
Coton	1	4	0	5	6 %
Sols et fertilité	0	5	0	5	6 %
Plantes à racines et tubercules (manioc, igname)	0	4	0	4	5 %
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation	0	3	0	3	4 %
Ovins et caprins	0	3	0	3	4 %
Bovins et biotechnologie animale	0	2	0	2	3 %
Gestion de l'eau et des forêts	0	2	0	2	3 %
Légumineuses à graines (niébé, arachide, soja et haricot)	0	2	0	2	3 %
Semences et plantes	0	1	1	2	3 %
Santé animale	0	1	0	1	1 %
Total (ÉTP)	6	69	3	78	100 %
%	8 %	88 %	4 %	100 %	

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

À l'ITRA il manque plusieurs spécialités. Les programmes intitulés Légumineuses à graines (niébé, arachide, soja et haricot commun), Bovins et biotechnologie animale, Gestion de l'eau et des forêts et Semences et plantes ne comptent que deux chercheurs chacun. Dans l'unité de recherche santé animale, il n'y a qu'un seul chercheur. Le programme Gestion des ressources naturelles (sols, eaux, forêts) n'occupe que deux chercheurs. Le dernier pédologue travaillant dans le programme Fertilité des sols est parti à la retraite fin 2013. S'agissant de la production végétale, il y a un manque de généticiens sélectionneurs car tous les généticiens sont partis à la retraite (maïs, riz, sorgho). La formation d'une nouvelle génération de généticiens est prévue dans le cadre du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO). Le domaine de la production animale manque de zootechniciens et celui de la pêche n'occupe qu'un seul chercheur.

Pour combler le manque de chercheurs, l'ITRA a recours à de jeunes diplômés mobilisés dans le cadre du Programme de promotion du volontariat national (PROVONAT). Malgré cela, il faut souligner que le manque de chercheurs et de spécialistes reste un grand défi à relever. Le lancement du PPAAO prévoit la formation de jeunes chercheurs dans divers domaines.

Départs de l'ITRA

De 2009 à 2012, 14 chercheurs ont quitté l'institution, dont 93 % sont des hommes et 7 % des femmes. Les raisons de ce départ sont principalement la promotion (29 %) ou le détachement à un autre service gouvernemental (21 %) (voir tableau 2). Il est à noter que seuls 7 % ont quitté l'ITRA pour prendre leur retraite. Une répartition des chercheurs par tranche d'âge révèle que 51 % des chercheurs se trouvent dans la catégorie des âgés de 51 à 60 ans (voir tableau 3), ce qui signifie qu'il faut compter avec le départ à la retraite de cette proportion de chercheurs dans les 10 prochaines années.

Tableau 2. Chercheurs ayant quitté l'institut et motifs de départ (effectifs), 2008–2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Total	Pourcentage
<i>Par diplôme, sexe et âge</i>							
Femmes	0	0	0	0	1	1	7 %
Hommes	0	1	5	4	3	13	93 %
Doctorat/PhD	0	0	1	0	2	3	21 %
Master/MSc	0	1	4	4	2	11	79 %
Licence/BSc	0	0	0	0	0	0	0 %
Jusqu'à 40 ans (compris)	0	0	1	2	1	4	29 %
41 – 50 ans	0	0	1	1	2	4	29 %
51 – 60 ans	0	1	3	1	1	6	43 %
61 ans et plus	0	0	0	0	0	0	0 %
<i>Motif de départ</i>							
Retraite	0	1	0	0	0	1	7 %
Promotion/mutation (autre service gouvernemental)	0	0	3	1	0	4	29 %
En détachement (dans un autre service gouvernemental)	0	0	1	1	1	3	21 %
Démission	0	0	0	1	1	2	14 %
Licenciement	0	0	0	0	0	0	0 %
Décès	0	0	1	1	0	2	14 %
Autre	0	0	0	0	2	2	14 %
Total	0	1	5	4	4	14	100 %

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

Tableau 3. Répartition des chercheurs par tranche d'âge en 2012

Agés de:	Diplôme			Total	
	PhD	MSc	BSc	Effectif	Pourcentage
moins de 40 ans	1	32	0	33	42 %
41-50 ans	1	5	0	6	8 %
51 à 60 ans	4	32	3	39	50 %
Total	6	69	3	78	100 %

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

Recrutement

Il existe deux voies de recrutement à l'ITRA: recrutement par l'État à travers un concours national (fonctionnaire de la fonction publique) et recrutement par la Direction générale de l'ITRA (contractuel). Depuis 2011, on remarque l'arrivée d'un troisième groupe de personnel, celui des volontaires nationaux recrutés et payés sous le PROVONAT. Le statut de volontaire de ces agents est temporaire. De 2009 à 2012, 34 chercheurs ont été recrutés dont deux femmes (soit 6 %). Parmi ces nouveaux chercheurs, 22 % sont des volontaires du PROVONAT.

La majorité de ces nouvelles recrues sont des ingénieurs agronomes/titulaires d'un master (94 %) ; très peu d'entre eux (6 %) ont un doctorat/PhD (voir tableau 4). Les programmes Céréales et cultures maraîchères, Défense des cultures et biotechnologie végétale et Coton sont ceux qui ont accueilli le plus grand nombre de nouvelles recrues (18 %, 15 % et 15 % de l'effectif, respectivement).

Rémunération et avantages sociaux

Le personnel de l'ITRA se regroupe en trois catégories: les agents cadres, les agents permanents et les contractuels. Au même niveau de qualification, les agents contractuels et les agents permanents ont les mêmes salaires. Quant aux volontaires, ils touchent seulement une allocation de subsistance.

Pour ce qui est de l'âge officiel de la retraite des salariés de la fonction publique, il est fixé à 60 ans pour les cadres A (le niveau le plus élevé: plus de deux ans d'études après le baccalauréat) alors qu'il est de 55 ans pour les cadres B (trois ans de formation ou bien baccalauréat technique) ainsi que pour les cadres C (n'ayant pas atteint le niveau du baccalauréat).

Les pensions de la caisse de retraite sont plus élevées pour les fonctionnaires publics que pour les contractuels. Selon le plan de carrière du pensionnaire, les décaissements de la caisse de retraite correspondent à peu près à 45 % du salaire moyen des cinq dernières années pour les contractuels et à 70 % du salaire moyen des cinq dernières années pour les fonctionnaires. La caisse de retraite assure le personnel contre le risque d'accident de travail, des maladies professionnelles, etc. Depuis 2012 l'État a institué une assurance maladie (INAM) aussi bien pour les fonctionnaires que pour les contractuels des services publics. Les frais hospitaliers sont pris en charge conjointement par l'État (80 % environ) et par l'agent (20 % environ). À l'ITRA une mutuelle vient au secours des agents en cas de difficultés financières subites.

Les primes de vacances n'existent pas. Cependant l'ITRA octroie des primes de logement (8 000 FCFA/mois) mais seulement à des fonctionnaires nouvellement recrutés ou bien affectés. Ces primes durent deux ans pour les fonctionnaires affectés à Lomé et quatre ans pour les employés en poste à l'intérieur du pays. Une indemnité de déplacement est octroyée aux responsables après leur nomination à un poste administratif. Les directeurs des CRA ont droit à une allocation de carburant. Les horaires de travail ne sont pas flexibles: le régime de 8h/jour (soit 40 heures par semaine) s'applique à tous les employés, comme c'est de règle d'ailleurs dans la fonction publique.

Tableau 4. Nouvelles recrues (effectifs des chercheurs recrutés), 2008–2012

Par sexe, diplôme et âge	2008	2009	2010	2011	2012	Total	Pourcentage
Femmes	0	0	1	0	1	2	6 %
Hommes	1	16	2	8	5	32	94 %
Doctorat/PhD	0	0	1	1	0	2	6 %
Master/MSc	1	16	2	7	6	32	94 %
Licence/BSc	0	0	0	0	0	0	0 %
Jusqu'à 40 (compris)	1	14	1	7	6	29	85 %
41 – 50 ans	0	2	1	1	0	4	12 %
51 – 60 ans	0	0	1	0	0	1	3 %
61 ans et au-delà	0	0	0	0	0	0	0 %
Par discipline/spécialisation	2008	2009	2010	2011	2012	Total	Pourcentage
Céréales (maïs, riz, sorgho et mil) et cultures maraîchères	0	2	1	2	1	6	18 %
Café, cacao, cola et fruits	0	2	0	1	0	3	9 %
Coton	0	3	0	0	2	5	15 %
Défense des cultures et biotechnologie végétale	0	2	2	1	0	5	15 %
Élevages à cycle court (volailles) et aquaculture	0	2	0	0	1	3	9 %
Gestion de l'eau et des forêts	0	1	0	0	0	1	3 %
Légumineuses à graines (niébé, arachide, soja et haricot)	0	0	0	1	0	1	3 %
Nutrition, technologie alimentaire et qualité des aliments	0	1	0	0	0	1	3 %
Ovins et caprins	0	1	0	0	0	1	3 %
Plantes à racines et tubercules (manioc, igname)	0	0	0	1	0	1	3 %
Ressources phytogénétiques pour l'alimentation	0	0	0	0	1	1	3 %
Socioéconomie et transfert de technologie	0	1	0	1	1	3	9 %
Sols et fertilité	1	1	0	1	0	3	9 %
Total	1	16	3	8	6	34	100 %

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

Formation des chercheurs

Frappé d'embargo pendant plus de 20 ans, le Togo n'a pas promu la formation diplômante des chercheurs depuis les années 1990. Quelques chercheurs ont cependant pu faire des études moyennant un financement de l'ITRA ou bien dans le cadre de projets financés par des partenaires internationaux. C'est ainsi que sept chercheurs se sont inscrits en PhD en 2010 et six autres en DEA (Stads et Labare, 2010).

Aujourd'hui la priorité est à la formation des jeunes chercheurs bénéficiant d'une bourse octroyée par le projet PPAAO. Un plan de formation des chercheurs (MSc, DES et PhD) a été validé en décembre 2012 et une trentaine de jeunes ont été proposés. Les jeunes chercheurs se voient accorder une bourse, à la condition de s'engager à revenir travailler pour l'Institut une fois leur formation achevée, et ce pour une période de 10 ans (minimalement). Pour assurer une diversité des sources de

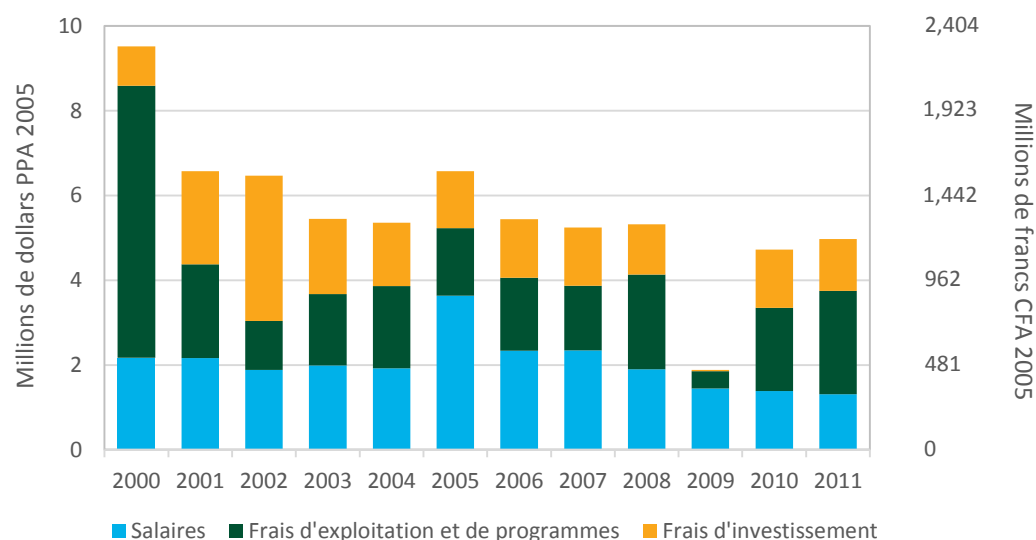
connaissance, certains chercheurs suivront une formation au Togo, tandis que d'autres feront des études à l'étranger (notamment au Ghana, au Burkina Faso, au Sénégal, en France, etc.). Le choix dépend de leur domaine de spécialité et des besoins de l'Institution.

ÉVALUATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Les différents postes de dépenses

Les principaux postes de dépenses de l'ITRA sont les salaires, les dépenses opérationnelles et les investissements. On remarque un déclin des dépenses totales à partir de 2001 et qui continue jusqu'à ce jour, un minimum jamais égalé s'étant produit en 2009 (voir figure 6): il s'explique par l'absence d'investissements étatiques dans la R&D agricole en cette année-là.

Figure 6. Dépenses de l'ITRA par catégorie de coûts, 2000–2011



Source : Enquête ASTI/IFPRI – ITRA.

Les sources de financement

La principale source de financement de l'ITRA est le Gouvernement togolais. Or la majeure partie de cette subvention d'État est absorbée par les salaires des agents. En plus de ce budget général, l'ITRA finance ses activités de R&D moyennant des fonds qu'il obtient, irrégulièrement, de ses partenaires: en première place, les partenaires régionaux (CORAF, CIRDES) qui contribuent 41 % de ce total ; ensuite le CGIAR (AfricaRice, IITA, etc.) avec 33 % et enfin, d'autres bailleurs de fonds, avec 23 % (voir tableau 5).

Tableau 5. Les sources extérieures de financement (en milliers d'unités de monnaie locale), 2009–2012

Sources	Montants effectivement versés					Pourcentage	
	2009	2010	2011	2012	Total	Moyenne annuelle	total
Prêt Banque mondiale							
PPAAO/WAAPP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0 %
Autres (PDC, IFS)	13,2	0,0	0,0	0,0	13,2	3,3	3 %
<i>Sous-total</i>	<i>13,2</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>13,2</i>	<i>3,3</i>	<i>3 %</i>
Régionales							
CORAF	11,6	24,0	80,5	76,5	192,6	48,2	41 %
CIRDES	0,0	0,0	2,0	0,0	2,0	0,5	0 %
<i>Sous-total</i>	<i>11,6</i>	<i>24,0</i>	<i>82,5</i>	<i>76,5</i>	<i>194,6</i>	<i>48,6</i>	<i>41 %</i>
CGIAR							
AfricaRice	29,4	25,7	27,2	56,6	139,0	34,7	29 %
Bioversity	1,6	2,2	9,8	2,5	16,1	4,0	3 %
IITA	0,0	5,9	0,0	0,0	5,9	1,5	1 %
ILRI	0,0	0,0	0,0	1,6	1,6	0,4	0 %
IFPRI	0,7	0,2	0,0	0,0	0,9	0,2	0 %
<i>Sous-total</i>	<i>31,7</i>	<i>28,0</i>	<i>37,0</i>	<i>59,1</i>	<i>155,9</i>	<i>39,0</i>	<i>33 %</i>
Autres sources internationales							
UNICEF	1,3	1,7	0,0	0,0	2,9	0,7	1 %
FAO	8,1	28,9	37,8	0,0	74,7	18,7	16 %
IFAD	3,0	8,7	0,0	0,0	11,6	2,9	2 %
AVSF	0,4	0,8	0,0	0,0	1,2	0,3	0 %
CTA	0,0	6,4	7,3	0,0	13,6	3,4	3 %
IFDC	0,0	0,0	3,5	0,0	3,5	0,9	1 %
<i>Sous-total</i>	<i>12,7</i>	<i>46,4</i>	<i>48,5</i>	<i>0,0</i>	<i>107,6</i>	<i>26,9</i>	<i>23 %</i>
À but non lucratif							
JFPA	0,0	0,0	2,4	0,0	2,4	0,6	1 %
Total	69,3	98,4	168,0	135,6	471,3	117,8	100 %

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

Mécanisme de subventions gouvernementales

Au milieu de l'année, l'ITRA reçoit un cadrage pour l'élaboration d'une proposition du budget pour l'année suivante. À la fin de l'année, sur la base des propositions de projet des différents chercheurs, il dresse un budget général et le soumet au ministère de tutelle (le MAEP) qui le transmet au MEF. L'ITRA étant un institut autonome, il reçoit directement ses subventions du MEF. En janvier, il reçoit une fiche d'autorisation des dépenses de la part du MEF. Ainsi le MEF débourse chaque mois 1/12^{ème} du budget total approuvé (qui, généralement est inférieur au budget proposé). En temps normal, à la fin de l'année, le MEF a versé la totalité du budget approuvé ; les retards sont rares, sauf quand l'État a des problèmes.

Les fonds nationaux de R&D

Il n'existe pas de fonds compétitifs nationaux de recherche. La Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) est une source gouvernementale qui finance la recherche sur le coton. Chaque année une réunion est organisée pour décider du montant alloué à la recherche sur le coton. Ce montant varie d'une année à l'autre: il s'éleva à 70 millions de FCFA en 2012, contre 100 millions FCFA en 2008, et ce en passant par 30, 40 et 50 millions de FCFA, respectivement en 2009, 2010 et 2011.

En 2012, le MAEP signa une convention avec l'ITRA par le biais du Programme national d'investissement agricole et de la sécurité alimentaire (PNIASA) que finance la Banque mondiale), mais le déblocage des fonds n'eut lieu qu'en 2013. Le PNIASA est un vaste programme dont les trois composants sont 1) le PPAO ; 2) le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) ; et 3) le Projet d'appui au développement agricole du Togo (PADAT).

Financement dans le cadre du PPAO

Le PPAO, sous-programme du PNIASA, fut lancé en août 2012 mais sans que l'ITRA ne reçoive des fonds en cette année-là. Il faut aussi souligner que la sous-convention que le PPAO a signée avec l'ITRA concerne la réhabilitation des infrastructures de certains CRA ainsi que l'équipement des laboratoires et la formation des chercheurs. Le PPAO mobilise peu d'argent pour la recherche même. Eu égard aux objectifs du PPAO, il va sans dire que l'impact du programme sera considérable. D'ailleurs en 2013, 90 millions de FCFA (soit environ 8,1 % du financement total) de l'ITRA provenaient du PPAO.

Contributions de l'extérieur et les priorités nationales

Ce sont les partenaires extérieurs financent la majeure partie de la R&D de l'ITRA. Dans l'ensemble, les priorités nationales sont bien prises en compte dans le cadre des projets régionaux (CORAF). Le riz, le manioc et le maïs étant des cultures prioritaires, les projets sur ces trois cultures que financent AfricaRice et l'IITA s'harmonisent bien avec les priorités togolaises. Or il arrive que certains projets qui ne s'alignent pas sur les priorités nationales bénéficient néanmoins d'un soutien de l'extérieur: c'est ainsi que l'appui financier du Centre africain de recherches sur bananiers et plantains (CARBAP) permet la conduite de quelques petites activités de recherche sur la banane.

Évaluation des infrastructures et autres ressources

L'ITRA dispose de six laboratoires qui sont le laboratoire de défense des cultures et de biosécurité ; le laboratoire de contrôle de qualité des aliments ; le laboratoire de technologie alimentaire ; le laboratoire des sols ; le laboratoire de phytopathologie et de virologie ; le laboratoire d'entomologie et l'unité de recherche santé animale (voir le tableau 6).

Tableau 6. Les différents laboratoires à l'ITRA

Nom de la station de recherche	Lieu	Nombre de laboratoires	Nom du laboratoire et qualité des travaux d'entretien
ITRA/DS	Lomé	1	Laboratoire de défense des cultures et de biosécurité nouvellement rénové avec l'acquisition d'équipements de haute technologie
ITRA/Direction des laboratoires	Lomé	3	Laboratoire de contrôle de qualité des aliments: fonctionnel, équipements plus ou moins acceptables Laboratoire de technologie alimentaire (pas d'équipement propre: recours à des équipements de fortune pour faire fonctionner le laboratoire Laboratoire des sols: fonctionnel mais la plupart des équipements sont vétustes)
ITRA/CRAF: centre agronomique de la zone forestière	Kpalimé	1	Laboratoire de phytopathologie et de virologie (non fonctionnel)
ITRA/CRASH: centre agronomique de la savane humide	Kolokope Sotouboua	1 1	Laboratoire d'entomologie (non fonctionnel) Unité santé animale (non fonctionnelle)

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

Le laboratoire de défense des cultures et de biosécurité est un vieux laboratoire, établi par les Français. Ce laboratoire a longtemps souffert d'un manque d'équipement. Mais en 2012, l'ITRA ayant réhabilité le bâtiment, un projet de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) l'a doté d'équipements modernes. Il dispose aujourd'hui d'appareils très sophistiqués devant permettre aux chercheurs en biotechnologie de se « mettre à niveau ». Le projet était régional et avait pour objectif de créer des laboratoires de référence pour les recherches biotechnologiques et de biosécurité dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Togo). Ainsi, grâce à l'UEMOA, ce laboratoire de biotechnologie est devenu le plus moderne du pays, mais ses chercheurs ne savent pas manipuler la plus grande partie de ces appareils et la vaste majorité des nouveaux équipements n'ont jamais été utilisés. Pour que ce laboratoire puisse tourner à plein régime, il faut donc relever les défis en effectuant les tâches suivantes:

- Former le personnel de laboratoire (chercheurs, techniciens et personnel de maintenance) à l'utilisation efficace des équipements. (La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso étant plus avancés que le Togo en matière de recherches biotechnologiques, on peut envisager une « formation sandwich » dans ces pays.)
- Recruter du personnel qualifié pour le laboratoire (le nombre actuel est insuffisant).
- Agrandir le laboratoire pour qu'il puisse contenir l'ensemble du matériel.
- Doter le laboratoire d'un budget de fonctionnement et de matériel roulant pour faciliter les interventions rapides et le prélèvement d'échantillons.

Le laboratoire de contrôle de qualité des aliments a des équipements et un niveau de fonctionnement plus ou moins acceptables. Par contre, la situation est critique pour les autres laboratoires. En fait, les équipements de ces laboratoires datent d'avant 1997, année d'établissement de l'ITRA (ils remontent souvent aux années 1970 ou 1980). Dans le laboratoire de technologie alimentaire, par exemple, les locaux viennent d'être rénovés, mais il n'y a aucun d'équipement nouveau: les technologues adaptent des équipements trouvés sur le marché pour faire fonctionner le laboratoire. Il en est de même pour le laboratoire de pédologie dont les équipements sont tout aussi vétustes. Avec

l'appui du PPAO, on espère pouvoir renouveler et mettre à niveau les équipements de ces différents laboratoires.

L'ITRA a trois autres laboratoires qui ne sont plus opérationnels à cause de la vétusté de l'équipement et du manque de personnel qualifié. Il s'agit du laboratoire d'entomologie; du laboratoire de phytopathologie et de la virologie, et de l'unité de recherche animale. Le grand problème est la maintenance. Les techniciens sont trop peu nombreux, leur niveau de formation est insuffisant et l'on ne peut y remédier.

Outre le problème des laboratoires, il faut souligner le manque de bureaux pour les chercheurs et l'état déplorable du mobilier. Dans certains CRA tels que le CRASS et le CRAL, les chercheurs sont au nombre de deux, trois, voir quatre par bureau. Ceci est dû soit au délabrement de nombreux locaux (CRASS), soit à l'insuffisance des bâtiments (CRAL): le personnel est provisoirement basé au sein d'un autre service. Il faut d'urgence rénover les bâtiments ou construire des bureaux supplémentaires pour lesdits centres.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DE 2008 À 2012

Technologies générées ou adaptées de 2008 à 2012

Les nouvelles variétés générées par l'ITRA portent essentiellement sur le coton et le riz. Le coton STAM129 mis au point depuis 2002 à l'ITRA a été vulgarisé en 2010. Cette variété de coton a un cycle de 130 jours et un rendement 2,5 t/ha. L'ITRA a aussi testé et sélectionné, en collaboration avec AfricaRice en 2012, deux variétés de riz (ARICA1 et ARICA2) adaptées aux conditions agro-écologiques du Togo. D'après nos investigations, l'ITRA n'a pas créé d'autres nouvelles variétés durant la période considérée pour cette étude.

Les recherches sur les technologies de transformation et de conservation des produits agricoles ont porté essentiellement sur les techniques de fabrication de compléments d'aliments et sur la mise au point d'une boisson pétillante dénommée « dehachampe »: un vin de palme effervescent qui fut mis sur le marché en décembre 2012. En outre, l'ITRA a mené des tests sur la technique de fertilisation à l'aide de briquettes d'urée qu'a mise au point l'IFDC, ainsi que la technique d'aménagement des bas-fonds avec le projet SMART-IV (d'AfricaRice) (voir tableau 7). Ces technologies ont été diffusées en milieu paysan par l'organisation de tests participatifs, par des unités de démonstration, des journées agricoles ou des ateliers ruraux, par la distribution de fiches techniques et par des émissions radio.

Tableau 7. Techniques/produits mis au point par l'ITRA, 2008–2012

Nom du produit/de la technique	Année de sortie	Brevet (O/N)
Technique d'aménagement simple des bas-fonds	2012	N
Placement profond de l'urée super granulée	2011	N
Moutarde de néré amélioré	2011	N
Les techniques de fabrication d'aliment de complément à base de néré, moringa et cacao	2011	N
Élaboration d'aliments de complément améliorés à base de denrées locales (farine enrichie Nutrine, Nutrino enrichi au moringa)	2010	N
Farine de maïs précuit 100 %	2008	N
Farine de maïs décortiqué en mélange à divers pourcentages: 90-10 %, 70-30 %, 50-50 %	2008	N
Production de plants de bananier et de plantain par la technique PIF	2008	N

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

Entre 2008 et 2012, les performances de l'ITRA dans le domaine de la publication scientifique ont été faibles: toutes catégories confondues, la moyenne des publications domestiques était de 5,4 par an (soit 0,07 publications par chercheur par an), tandis que la moyenne annuelle des publications paraissant au-delà des frontières était de 2,6 (soit 0,03 publications par chercheur par an) (voir tableau 8). Ce faible chiffre s'explique par l'absence de mesures contraignantes ou incitatives. Par exemple, le nombre d'articles publiés n'a aucun effet sur le revenu ou le salaire ou la position du chercheur. Ainsi, ne pas publier constitue la routine: le partage des résultats de recherche ne dépasse pas le niveau des rapports techniques. De façon globale, il faut donc non seulement instaurer des mesures incitatives qui stimuleront les chercheurs à publier, mais aussi, et c'est très important, renforcer les capacités des chercheurs en les formant à la rédaction de publications scientifiques. Il faut souligner, cependant, que les chercheurs reconnaissent bien la valeur des publications.

Tableau 8. Résultats de la recherche agricole (publications), 2008–2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne
<i>Au sein du pays</i>						
Articles de revue spécialisée	4	4	2	1	1	2,4
Livres	0	0	1	0	0	0,2
Chapitres d'ouvrage	0	0	0	0	0	0,0
Articles/publications scientifiques	0	0	0	1	3	0,8
Communications/affiches présentées lors d'une conférence nationale	2	0	1	0	0	0,6
Publications non scientifiques (par ex., articles parus dans un journal/un hebdomadaire)	1	0	0	0	1	0,4
Autres (mémoires et thèses)	0	0	0	5	0	1,0
						<i>Moyenne par chercheur par an</i>
						0,07
Total	7	4	4	7	5	5,4
<i>À l'étranger/au niveau international</i>						
Articles de revue spécialisée	0	0	0	0	0	0,0
Livres	0	0	0	0	0	0,0
Chapitres d'ouvrage	0	0	0	0	0	0,0
Articles/publications scientifiques	1	2	2	6	1	2,4
Communications/affiches présentées lors d'une conférence internationale	0	0	0	0	1	0,2
Publications non scientifiques (par ex., articles parus dans un journal/un hebdomadaire)	0	0	0	0	0	0,0
						<i>Moyenne par chercheur par an</i>
						0,03
Total	1	2	2	6	2	2,6

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

Le transfert de connaissances et de technologies

En 2012, l'ITRA organisa 207 stages de formation pour agriculteurs ou rencontres de transfert technologique et 456 essais et démonstrations en milieu réel ; 227 agriculteurs ont suivi une formation, 221 vulgarisateurs ont été formés à l'application d'une nouvelle technologie ou d'un nouvel outil de diffusion, et quatre dossiers d'information ont été mis au point et diffusés (voir tableau 9).

Tableau 9. Le transfert de connaissances et de technologies aux agriculteurs en 2012

	Combien
Stages de formation/ rencontres de transfert technologique (exposés)	207
Essais et démonstrations en milieu réel	456
Agriculteurs ayant suivi une formation	207
Vulgarisateurs formés à l'application d'une nouvelle technologie ou d'un nouvel outil de diffusion	221
Dossiers d'information mis au point et diffusés	4

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

L'accueil et la formation d'étudiants stagiaires constitue également une approche de transfert de connaissances: une moyenne de 6 est retenue pour le nombre d'étudiants ayant fait un stage à l'ITRA entre 2008 et 2012 (voir tableau 10).

Tableau 10. Le transfert de connaissances et de technologies aux étudiants stagiaires, 2008–2012

Nombre d'étudiants stagiaires	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne
Doctorat/PhD	0	0	0	0	0	0
Master/MSc	1	0	3	3	2	1,8
Licence/BSc	0	2	4	8	7	4,2
TOTAL	1	2	7	11	9	6

Source : Enquête ASTI/IFPRI – CORAF/WECARD 2013/2014 ; données compilées par l'auteur.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Au Togo, la recherche agricole est assurée par l'ITRA qui génère ou adapte des technologies agricoles. En vue de mieux accomplir sa mission et d'atteindre ses objectifs de manière plus efficace, l'ITRA changea de statut en 2008, devenant un établissement public à caractère scientifique et agricole doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion. Les chercheurs de l'ITRA n'ont pas de statut particulier: ils sont fonctionnaires publics ; leur salaire est deux fois moins élevé que celui de leurs homologues universitaires. L'Institut rencontre des problèmes au niveau des infrastructures et des ressources humaines et financières. À l'exception du laboratoire de biotechnologie et de biosécurité nouvellement équipé de matériels hautement sophistiqués, les laboratoires ne disposent que d'équipements inadéquats ou totalement vétustes. Sur le plan des ressources humaines, l'Institut subit une perte en spécialité chaque fois qu'un membre du personnel hautement qualifié est détaché vers un autre département ministériel. On note aussi que très peu de chercheurs ont passé leur doctorat/PhD. Les subventions gouvernementales couvrent principalement les salaires, laissant très peu de fonds pour la R&D agricole proprement dite.

La mise en œuvre du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) financé par un prêt de la Banque mondiale doit permettre de résoudre ces problèmes. Or l'accent du PPAAO porte sur les infrastructures, l'équipement et la formation du personnel, non pas tant sur la conduite de la recherche en soi. Le PPAAO offre des bourses à des chercheurs qui s'engagent à revenir travailler pour

l'ITRA une fois leur formation achevée, et ce pour une période minimale de 10 ans. Il incombe à l'État, et plus encore à la direction de l'ITRA, de prendre des mesures incitatives en vue d'assurer la rétention des chercheurs et d'attirer d'autres compétences vers la recherche agricole. En termes concrets, il faudra :

- consolider l'effort de renforcement des capacités des chercheurs entamé sous le PPAO:
 - en veillant à ce que de jeunes chercheurs puissent parachever leurs études et obtenir un doctorat/PhD, ce qui augmentera le nombre de chercheurs hautement qualifiés ;
 - en permettant aux chercheurs seniors de mieux s'outiller pour effectuer de la R&D agricole avec plus de compétence.
- attirer et maintenir les chercheurs au sein de l'ITRA en prenant, d'urgence, les mesures concrètes suivantes:
 - tout d'abord, l'instauration d'un statut spécial du chercheur, à l'image du statut des chercheurs de l'Université de Lomé, de sorte que les chercheurs de l'ITRA puissent bénéficier du même traitement salarial que leurs collègues des universités du Togo ;
 - ensuite, l'élaboration d'un plan de carrière et de promotion des chercheurs qui met l'accent sur la production de publications scientifiques.
- accroître la subvention à la recherche:
 - l'État doit investir davantage dans les infrastructures et les équipements et accroître la subvention aux programmes de recherche ;
 - l'ITRA doit encourager les chercheurs à saisir les opportunités offertes par le mécanisme des fonds compétitifs.

RÉFÉRENCES

ITRA 2009. Rapport annuel 2009. Lomé: Institut togolais de recherche agronomique (ITRA).

Stads, G. J. et K. Adomefa. 2004. Le Togo. Abrégé de l'ASTI no 16. Washington, D.C., La Haye et Lomé: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Service international pour la recherche agricole nationale et Institut togolais de recherche agronomique.

Stads, G. J. et K. Labare 2010. Évaluation de la recherche agricole publique, Togo. Note de pays. Washington, D.C. et Lomé: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut togolais de recherche agronomique.

Stads G. J., K. E. Adabe, and Léa Vicky Magne Domgho. 2014. Togo. Fiche d'information sur les indicateurs de la R&D agricole. Washington, D.C. et Lomé: Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Institut togolais de recherche agronomique.

À PROPOS DU RAPPORT

Ce rapport, entrepris au cours de la période 2013–2014, fait partie d'une évaluation profonde des questions critiques qui entourent les capacités humaines, financières et institutionnelles de la recherche agricole en Afrique de l'Ouest. Une telle évaluation est essentielle à l'élaboration des recommandations politiques nationales et régionales qui serviront de base aux stratégies de recherche agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest. L'évaluation a été conjointement menée par le programme sur les indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (ASTI) de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement (CORAF/WECARD), et les instituts nationaux de recherche agricole de six pays d'Afrique de l'Ouest. Les pays inclus dans l'évaluation étaient le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

Gert-Jan Stads et Nienke Beintema de ASTI/IFPRI et Mbène Dièye Faye du CORAF/WECARD ont cogéré l'évaluation. Les résultats de l'évaluation n'ont pas été révisés par les pairs. Toutes les opinions sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou opinions de l'IFPRI ou du CORAF/WECARD.

À PROPOS D'ASTI, D'IFPRI ET DU CORAF/WECARD

A travers ses nombreuses collaborations avec des organismes de R&D nationaux et régionaux ainsi qu'avec des institutions internationales, ASTI constitue une source exhaustive et fiable d'informations sur les systèmes de R&D agricole dans les pays en développement. ASTI est géré par l'IFPRI, qui en tant que membre du CGIAR fournit des solutions de politiques fondées sur des données probantes pour réduire la pauvreté et lutter durablement contre la faim et la malnutrition. Le CORAF/WECARD est une organisation apolitique des systèmes nationaux de recherche agricole de 23 pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Son objectif est d'accroître l'efficacité de la recherche agricole dans la région afin de faciliter la croissance économique, la sécurité alimentaire et la compétitivité à l'exportation par le biais d'une agriculture productive et durable.

Copyright © 2014 Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires et Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement. Nous autorisons la reproduction d'une ou de plusieurs sections de ce document sans demande de permission expresse, à condition que mention soit faite des auteurs (IFPRI et CORAF/WECARD). Veuillez contacter l'IFPRI à l'adresse ifpricopyright@cgiar.org si vous souhaitez rééditer le texte intégral.
